

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire
et de la forêt

ARRÊTÉ du 4 NOV. 2013

Modifiant l'arrêté du 7 février 2012 portant nomination à la commission technique spécialisée « Développement agricole et rural » du conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article D.611-15;

Vu l'arrêté du 10 juillet 2012 ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2012.

ARRÊTE

Article 1er :

L'article 1 de l'arrêté du 7 février 2012, est modifié comme suit :

Sont désignés représentants :

- pour l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) MM. Jean-Philippe VIOLLET et Etienne GAGNERON (suppléant Gilbert GUIGNAND) en remplacement de MM. Daniel ROUVREAU et Jean-Pierre LEVEILLARD ;
- pour la Confédération paysanne : Mme Virginie VELLUTINI en remplacement de M. André BOUCHUT ;
- pour le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt : Mme Catherine GESLAIN- LANEELLE en remplacement de M. Eric ALLAIN ;
- pour le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : Sylvain MAHE en remplacement de Dominique LABORDE.

Article 2 :

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait à Paris le ~~4~~ 4 NOV 2013

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire
et de la forêt.

Pour le ministre et par délégation ;
La directrice générale de l'enseignement
et de la recherche



Mireille RIOU-CANALS